

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 17 mai 2021 à la Salle des Fêtes (en raison du COVID-19) à partir de 18h15.

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tiendra à huis clos.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 8 rapports.

ORDRE DU JOUR

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

1. Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT) 2021-2024.

FINANCES

2. Mise en place d'une défense incendie (DECI), secteur de « Magnac » : signature d'une convention tripartite relative au financement du dispositif et d'une convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie.
3. Mise en accessibilité du Centre Culturel – avenants n°1 au marché de travaux.
4. Remboursement des séances de natation non effectuées suite à la fermeture de la piscine liée à la situation sanitaire.
5. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

RESSOURCES HUMAINES

6. Modification du tableau des effectifs des agents titulaires au 1er juillet 2021 : création de postes.

SOCIAL

7. Présentation du compte-rendu d'activité au 31 décembre 2020 de la SEM47, relatif à l'aménagement de la ZAC Carla Bas.

SANTE

8. Signature d'une « charte d'engagements réciproques visant à lutter contre la concurrence entre territoire en matière de démographie médicale » élaborée conjointement par le CD47 et l'association des Maires Ruraux du 47.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.